

Lavardac et son annexe Estussan.

Toponymie. - Bulle de Célestin III (vers 1197): Prioratus sancti Caprasii de Lavardac. - Ch. Carte, Rolls gascons, 29 mars 1292-1293: Universitas de Lavardac; 14 janvier 1348: Castellum et Castellania de Lavardach. - 1^{er} août 1347: Villa de Lavardac; 18 octobre 1347: Villa de Lavardaka; 1^{er} mars 1359: de loco Lavardaco. - Archives Hist. de la Gironde; A.I, p. 384, 14 novembre 1286: Parochia de Sancto Caprazio prope Lavardacum; ibid. p. 374: Parochia de Sancto Caprasio de Lavardaco. - G. III, p. 280, en 1383: Lavardac. - Compte de 1326: Capella de Lavardat. - Prior de Lavardaco. - Saisissement de 1271: Castellum de Lavardaco.

Flammages de 1289: Castellum de Estussan. - Compte de 1326: Capella de Estussano. - Cartulaire d'Agén (XIII^e siècle): Bulle D^o et autres Bulles: Parochia sancti Petri d'Estussana. - Lettre de Jean XXII (vers 1320): Ecl. de Estussan.

Saints Patrons - La sainte Vierge, sous le titre de l'Assomption (18 août) est la patronne de Lavardac. La fête locale se célèbre le 18 août. L'annexe Estussan est sous le patronage de S. Pierre, prince des apôtres.

Vitres. - Sous l'ancien régime, la paroisse de Lavardac était une cure du diocèse de Condom, archiprêtré de Villandrault, à la nomination de l'abbé de la Grande Lauve. Les Constitutionnels, dans leur projet de circonscription de 1792 lui conservèrent son titre de cure et lui annexèrent l'église de Limont comme succursale et celle de Brichan comme oratoire. A l'organisation (1803) elle fut érigée en cure du canton de Lavardac.

L'église d'Estussan était à l'origine une cure indépendante. Elle fut dans la suite des temps unie à celle de Lussignan. Cet état de choses qui devait durer jusqu'à la Révolution, existait déjà sous Jean XXII comme il appert d'une lettre de ce Pape: Arch. Montalben... mandat ul Petro de Borda, cler. Condomien. di. ecl. de Lussignan et Lussinhano invicem unitas ejusd. di. per demissionem Bertrandi de Leomanis, juxta constitut. super plen. rat. benef. var. conferat. - Cette église fut supprimée par les Constitutionnels dans leur projet de circonscription de 1792. De nouveau supprimée à l'organisation (1803), elle fut érigée en annexe de Lavardac par décret du 14 avril 1806.

Anciens établissements religieux. - a) Le prieuré de S. Caprais de Bedeyssan ou de Lavardac. - L'église de S. Caprais de Bedeyssan (Ecl. S. Caprasii de Bedeyssan) fut donné à l'abbaye de la Lauve par Gosbert, évêque d'Agén en 1108. (Charta Gosberti Agin. Ep. Gall. Christ. A. 11. - Just. col. 427. - Chart. maj. de la Grande Lauve fol. 168, Min. 88). Cette donation fut confirmée en 1142 par Raymond, évêque d'Agén. (Charte citée par Dom Estimont Antiq. Bened., A. 11, p. 437). La même église est citée sous le titre de prieuré de S. Caprais de Lavardac (prioratus S^{ti} Caprasii de Lavardac), parmi les possessions de l'abbaye de la Lauve, dans une bulle de Célestin III (vers 1197). C'est sur le territoire de ce prieuré que fut bâtie dans la seconde moitié du XIII^e siècle, la ville de Lavardac. Ainsi s'explique le droit de patronage de l'abbé de la Lauve sur la cure de Lavardac. Ce prieuré, dit Cirot de la Ville, fut affermé en 1670 pour une rente en argent dont une partie devait être payée au curé. L'église de S. Caprais n'existe plus depuis longtemps. Pendant la Révolution, la Nation vendit "une pièce de terre de 3/4 de car. selade, située dans la paroisse de Lavardac, au lieu de S. Caprais", puis une annexe immédiate de l'ancienne église de S. Caprais, depuis depuis un temps immémorial, jouie par le seigneur de clachis, d'une valeur locative de 20 livres et capitale de 140 livres." (adjudication de Biens Nationaux du 13 novembre 1791). On voit maintenant